

PARRAINAGE CIVIL

DATE SOUHAITÉE :

HEURE SOUHAITÉE :

ATTENTION : la date et l'heure ne pourront être retenues qu'après accord du service Population qui doit tenir compte des mariages prévus

Nom et prénoms de l'enfant :.....

.....

Date et lieu de naissance de l'enfant () :

.....

Profession du père :

Profession de la mère :.....

Adresse complète des père et mère de l'enfant :

.....

Nom – prénoms – profession et adresse complète du parrain de l'enfant :

.....

.....

Nom – prénoms – profession et adresse complète de la marraine de l'enfant
(pour une femme mariée, indiquer son nom de jeune fille, suivi du nom d'épouse) :

.....

.....

PIECES A FOURNIR :

- Une copie intégrale de l'acte de naissance **de moins de 3 mois**
- Le livret de famille.
- **L'original** de la carte nationale d'identité des parents et de l'enfant.
- **La photocopie** de la carte nationale d'identité des parrains/marraines.

A le
Signature des parents